

Formation Permis Moto (A2)

Condition obligatoire : être âgé de 18 ans minimum

970 € TTC

Frais annexes : 30€ pour chaque passage
d'examen chez l'opérateur agréé

Comprenant :

- Frais administratifs
- Fournitures pédagogiques
- 1 évaluation de départ
- 1 formation code pendant 6 mois
- 1 accès code sur internet pendant 6 mois
- 20h de conduite minimum obligatoire
- 1 accompagnement à l'examen du plateau
- 1 accompagnement à l'examen de la circulation

Pièces à fournir :

- 4 photos d'identité récentes agréées ANTS
- Carte d'identité
- Permis de conduire en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture téléphone, internet...)
- Lettre d'hébergement + CNI de l'hébergeur
- Certificat de participation à la JDC (de 17 à 25 ans)
- ASSR2 ou ASR (si 1^{er} permis)
- 1 timbre 20g au tarif normal en vigueur

Modalités de paiement :

1^{er} premier règlement sera demandé à l'inscription (merci de vous rapprocher du secrétariat)

Possibilité de régler en plusieurs fois

Les inscriptions se font sur RENDEZ-VOUS, merci de vous rapprocher du secrétariat

Une documentation détaillée est disponible sur demande

Tarifs valables jusqu'au 1er janvier 2024
